



SÉANCE DU CONSEIL DE LA VILLE DE DRUMMONDVILLE

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Drummondville, tenue le 28 octobre 2019, à compter de 19 h 00, à l'hôtel de ville de Drummondville, **sous la présidence de monsieur le maire M. Alexandre Cusson**; cette séance est tenue selon les dispositions du règlement municipal no 3500.

Sont présents :

Les conseillères et les conseillers :

monsieur Dominic Martin, conseiller
madame Stéphanie Lacoste, conseillère
monsieur Daniel Pelletier, conseiller
madame Cathy Bernier, conseillère
monsieur Jean Charest, conseiller
madame Catherine Lassonde, conseillère
monsieur Alain D'Auteuil, conseiller
monsieur William Morales, conseiller
monsieur Alain Martel, conseiller
monsieur Yves Grondin, conseiller
madame Annick Bellavance, conseillère

Absence motivée :

monsieur John Husk, conseiller

Sont également présents :

M. Francis Adam, directeur général
Me Mélanie Ouellet, greffière
M. Benoit Carignan, directeur et trésorier
M. Denis Jauron, directeur, Service d'urbanisme
M. Dominic Villeneuve, directeur, Service des communications
M. Mathieu Audet, directeur, Service du développement et des relations avec le milieu
M. Tristan Deslauriers, directeur de cabinet

Lecture de la réflexion

Monsieur le maire déclare la séance ouverte et fait lecture d'une réflexion.

1084/10/19 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur proposition de monsieur Alain Martel,
dûment appuyée par madame Cathy Bernier,
il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

1085/10/19 **Discours sur le programme triennal d'immobilisations 2020-2021-2022**

Monsieur le maire prononce le discours sur le programme triennal d'immobilisations pour les années 2020-2021-2022.

Le texte du discours est annexé au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

1086/10/19 **Adoption du programme triennal d'immobilisations 2020-2021-2022**

Sur proposition de monsieur Yves Grondin,
dûment appuyée par monsieur Alain Martel,

il est résolu que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2020-2021-2022 soit adopté tel que présenté dans le document explicatif annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Un document explicatif du programme triennal d'immobilisations pour les années 2020-2021-2022 sera distribué à chaque adresse civique de Drummondville.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

1087/10/19 Levée de l'assemblée

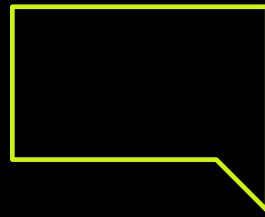
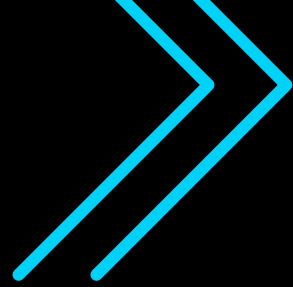
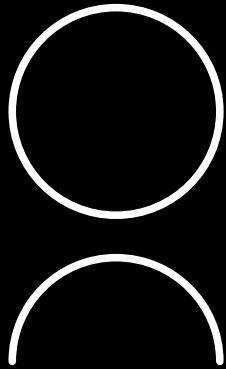
Considérant que l'ordre du jour est épuisé;
sur proposition de madame Catherine Lassonde,
dûment appuyée par madame Stéphanie Lacoste,
il est résolu que l'assemblée soit levée à 19 h 36.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

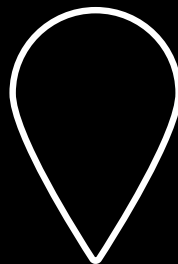
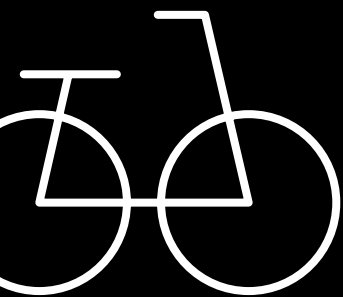
M. Alexandre Cusson, maire

Me Mélanie Ouellet, greffière

La signature de ce procès-verbal équivaut à l'approbation de l'ensemble des présentes résolutions.



DISCOURS SUR LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2020-2021-2022





MOT DU MAIRE

CHÈRES CONCITOYENNES,
CHERS CONCITOYENS,

C'est toujours avec la motivation de concrétiser les différents objectifs que nous fixons pour notre ville que je dépose le Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2020-2022, incluant le budget d'investissements 2020. Les projets qui y figurent reflètent l'ambition de Drummondville et traduisent l'exceptionnelle mobilisation de tous les services municipaux pour répondre aux attentes des Drummondvilloises et des Drummondvillois.

Le conseil municipal et les équipes administratives de la Ville ont débuté leurs travaux au printemps. Cet exercice se doit de prioriser les projets et investissements qui sont importants pour les Drummondvilloises et les Drummondvillois tout en respectant la capacité de payer des contribuables. Je puis affirmer avec fierté que nos équipes ont relevé ce défi avec brio.

À titre d'information, veuillez noter que les prévisions pour les années 2021 et 2022 ne sont que des estimations. Le conseil municipal ainsi que l'appareil administratif de la Ville de Drummondville ont établi ce programme triennal d'immobilisations en respectant les normes les plus rigoureuses du cadre financier dont ils se sont dotés.

Je vous présente donc les principaux postes budgétaires de ce PTI 2020-2022. Je suis convaincu que les investissements qui seront effectués en 2020 permettront à Drummondville de grandir et de garder son titre de Capitale du développement.

Bonne lecture.

Alexandre Cusson

Maire de la Ville de Drummondville

EN BREF

Les investissements prévus en 2020 au Programme triennal d'immobilisations seront de l'ordre de 55 983 450 \$. Cependant, la portion supportée par les contribuables drummondvillois sera de 32 855 517 \$, considérant les diverses subventions attendues et confirmées des différents programmes des autres paliers de gouvernement et des autres revenus associés. Je suis particulièrement fier de vous soumettre aujourd'hui un PTI supérieur à celui de 2019 en termes d'investissements, mais dont la proportion supportée par les contribuables est inférieure à celle de l'an dernier. C'est donc dire que la Ville investit davantage dans la qualité de vie de ses citoyennes et citoyens, tout en diminuant de 1% la charge fiscale de ce PTI assumée par les contribuables.

INFRASTRUCTURES, MOBILITÉ DURABLE, AMÉNAGEMENT DES QUARTIERS, VOIRIE ET RÉFECTION DE TROTTOIRS

Nous sommes tous très au fait de l'importance du maintien de nos infrastructures et du développement de la mobilité durable dans le quotidien des citoyens et l'aménagement des quartiers. La Ville doit se doter des meilleures infrastructures et les maintenir en bonne qualité. Au cours de la dernière année, nous vous avons écouté. Nous vous avons lu. Vous demandez plus d'investissements dans nos infrastructures routières, par exemple, et c'est ce que le conseil a décidé de faire. Cette année, nous avons augmenté l'investissement en infrastructures de 5 580 550 \$, pour un total de 14 936 550 \$.

Les membres du conseil ont été interpellés à plusieurs reprises sur l'état de nos chaussées. Bien que la situation soit la même à l'échelle nationale, le conseil a entériné un plan ambitieux pour améliorer l'état de nos routes.

Vous conviendrez avec moi que procéder à la réfection de l'ensemble de nos routes en une année est malheureusement impossible logiquement et financièrement. 35% de notre réseau est en besoin actuellement et il en coûterait 129 000 000 \$ pour le réparer. Bien que nous ne puissions affecter la totalité de nos revenus à ce poste budgétaire, il nous est possible d'augmenter graduellement les investissements afin d'y arriver, et c'est ce que nous ferons. Nous avons décidé, et ce pour les 10 prochaines années, d'augmenter les investissements pour atteindre, en 2029, 15 000 000 \$ pour la réfection de pavage seulement.

En 2020, l'investissement en réfection de pavage sera de 7 000 000 \$, sans compter les divers projets tels que le chemin du Golf Ouest et la rue Haggerty. Nous prévoyons augmenter nos investissements considérablement au cours des prochaines années, à raison de 500 000 \$ par année en 2020, 2021 et 2022, afin d'améliorer l'ensemble du réseau, puis d'un million par année à compter de 2023.

Au cours des 5 dernières années, le Conseil a déjà augmenté de près de 90% ses investissements dans la réparation de chaussée et les investissements de la Ville représenteront 65% de plus dans ce poste budgétaire au cours des prochaines années. Cette orientation du conseil permet d'investir davantage dans nos routes et de mieux répondre aux besoins des citoyens, j'en suis très fier. Il s'agit d'environ 20% des investissements totaux de la Ville en immobilisations qui seront affectés à nos routes.



Réseau routier

En 2020, les principaux travaux seront la réfection du pavage du chemin du golf Ouest et la réhabilitation des infrastructures souterraines pour un total de 1 676 000 \$ ainsi que la deuxième phase de la réfection de pavage de la rue Pelletier (entre Saint-Georges et Saint-Pierre) et la réhabilitation des infrastructures souterraines pour un total de 3 320 000 \$.

100 000 \$ seront affectés à la mise en place de mesures d'apaisement de la circulation.

Réseau piétonnier

Des travaux de mise à jour des systèmes de contrôle de feux de circulation de l'ordre de 50 000 \$ sont prévus.

En lien avec notre Politique d'accessibilité universelle ainsi qu'avec l'orientation 11 de notre Planification stratégique 2017-2022, nous procéderons à l'installation de feux sonores à 9 intersections au cours des 3 prochaines années, dont 3 en 2020, pour un montant total de 162 000 \$.

En lien avec l'orientation 4 de notre planification stratégique ainsi que l'action 13 du Plan de mobilité durable, nous installerons de nouveaux feux pour piétons pour un montant de 126 000 \$.

Toujours selon la même orientation de la planification stratégique, mais répondant à l'action M1 et M2 du Plan de mobilité durable, 307 150 \$ seront investis dans de nouveaux trottoirs sur les rues Marais-Ombagé, Vivaldi ainsi que sur le boul. Saint-Joseph Ouest, entre les rues Richard et Simard. 353 400 \$ seront affectés à la réfection de trottoirs au cours de l'année, dont le trottoir de la rue Cockburn, en y incluant des plaques podotactiles. Ces plaques sont utilisées pour signaler un danger aux piétons vivant avec une déficience visuelle.

Réseau cyclable

Répondant à l'action V1 du Plan de mobilité durable, 800 000 \$ seront investis dans de nouvelles pistes cyclables ainsi que 100 000 \$ pour la réfection de pistes cyclables existantes.

30 000 \$ seront affectés à la création d'un plan directeur des stationnements pour vélo ainsi que l'évaluation de l'état de la surface des pistes cyclables. Ces mesures répondront aux actions V6 et V7 du Plan de mobilité durable.

Éclairage

Du côté de l'éclairage, nous procéderons à l'installation de nouveaux lampadaires sur le territoire, dont dans le secteur de la Grande Allée ainsi que pour la phase 3 du secteur La Volière, pour un total de 309 000 \$. Nous procéderons également à la mise à niveau et à l'ajout de nouveaux luminaires sur la rue Brousseau pour un montant de 57 000 \$.

Passerelles et tunnels

Nous prévoyons actuellement procéder à la réfection de la passerelle de la Coulée-Chauveau (parc de la Coulée) ainsi que celle de la Volière (parc Saint-Georges) en 2021. Pour ce faire, nous produirons plans et devis pour un montant de 50 000 \$ en 2020. Des travaux visant à améliorer l'étanchéité de la chambre électrique du tunnel Sylvania sont nécessaires pour un montant de 10 000 \$.

EAU POTABLE ET EAUX USÉES

Usine de traitement des eaux

Nous avons déjà annoncé la construction d'une nouvelle usine de traitement des eaux. Le projet chemine très bien. Cependant, l'usine actuelle nécessite des travaux d'entretien du bâtiment afin de maintenir les normes. Ces travaux seront de l'ordre de 452 000 \$ en 2020, ce qui inclut :

- Réfection complète du système de chaux (344 000\$)
- Travaux d'entretien de l'usine (15 000\$)
- Travaux afin de respecter les obligations réglementaires (40 000\$)
- Travaux divers relatifs aux surpresseurs (28 000\$)

Réhabilitation des conduites d'eau potable

Les conduites d'eau potable sur les rues Cormier, Collins, Daniel et sur le boulevard Mercure sont à réhabiliter. Ces travaux seront effectués en 2020 pour un montant de 3 000 000 \$, dont 66% du financement provient du programme PRIMEAU du gouvernement provincial.



Usine de traitement des eaux usées

Divers travaux doivent être réalisés à l'usine de traitement des eaux usées (UTEU). Tout d'abord, en prévision du remplacement du dégrilleur et des soufflantes en 2021, nous établirons les plans et devis en 2020 pour un montant total de 150 000 \$.

Des travaux non-récurrents sont également requis, par exemple, des travaux aux postes de pompage pour un montant de 117 000\$, des travaux aux bassins de rétention pour un montant de 45 000\$, des travaux afin de respecter les obligations réglementaires en matière de santé et sécurité au travail pour un montant de 30 000\$ ainsi que l'achat de matériel en lien avec le suivi du réseau d'égout pour un montant de 3 000 \$.

Compteurs d'eau

Dans un souci d'efficacité, nous munirons nos équipes d'équipements de lecture à distance des compteurs d'eau pour un montant de 276 000 \$. Actuellement, les employés municipaux doivent se rendre, maison par maison, à chaque compteur afin de relever les compteurs. Grâce à cet équipement, les employés pourront relever les compteurs à distance.

ÉDIFICES

Maintien d'actifs

Un entretien régulier et efficace de nos édifices municipaux est essentiel.

Ainsi, 450 000 \$ seront investis afin d'installer une dalle chauffante pour pavage tiède aux ateliers municipaux dans le cadre de la réfection de ces derniers.

Par ailleurs, nous avons actuellement effectué les phases 1 et 2 de notre Plan de maintien d'actifs. En 2020, nous attaquerons la phase 3 de ce même plan qui prévoit d'effectuer un bilan de santé de nos chalets de parc pour un montant de 111 650 \$. La quatrième et dernière phase est toujours prévue pour 2021 et visera l'UTEU et les surpresseurs.

Nous procéderons à la modification de l'éclairage à l'Olympia Yvan-Cournoyer pour un montant de 125 000 \$. Ces travaux consisteront à modifier le type d'éclairage pour un éclairage au DEL à la glace Olympia et permettront à la Ville d'économiser et de rentabiliser son investissement. Nous en profiterons également pour ajouter un système de levage de vitres afin de rendre plus sécuritaire l'entretien de celles-ci pour un montant de 10 000 \$.

Nous rénovons les abris des joueurs au bâtiment du parc Rosaire-Smith en 2020 pour un montant de 28 500 \$.

À l'hôtel de ville, des travaux seront nécessaires afin de séparer les réseaux sanitaires et pluviaux ainsi que l'entrée d'eau pour un montant de 115 000 \$. Ces travaux seront réalisés à l'arrière du bâtiment et ne dérangeront donc pas la circulation sur Lindsay.

Nos équipes en sécurité civile auront besoin d'un palan pour tour à boyau afin d'assurer la sécurité des Drummondvilloises et Drummondvillois. Cet achat sera effectué en 2020 pour un montant de 68 000 \$. La caserne du secteur Saint-Nicéphore nécessite l'installation d'un arrêt de glace et de gouttières. Ces travaux seront effectués en 2020 pour un montant de 17 800 \$.

Un montant de 25 000 \$ sera affecté à l'étude et la conception du bâtiment de service du secteur Saint-Joachim.

Ajout d'actifs

Puis, nous procéderons à l'installation de 4 bornes de recharge électrique dans le secteur du campus Drummondville de l'Université du Québec à Trois-Rivières et du Complexe sportif Drummondville pour un montant de 60 000 \$.

Nous investirons 10 000 \$ dans le chalet du parc nautique Sainte-Thérèse, ce qui permettra notamment aux associations de canoë/kayak de se relocaliser à cet endroit.



PARCS, ESPACES VERTS ET TERRAINS SPORTIFS

Aménagement de nouveaux parcs

L'entretien et le développement des parcs, espaces verts et terrains sportifs constituent des éléments importants de la qualité de vie des citoyens et un facteur d'attractivité non négligeable pour Drummondville.

Un nouveau parc sera aménagé dans le parc de la Seigneurie. Nous procéderons, dans une première phase, à la construction d'un bâtiment de services, d'une patinoire réfrigérée ainsi qu'un sentier réfrigéré. L'aménagement de cette première phase se fera au coût de 1 200 000 \$. Dans une deuxième phase, en 2021 selon nos prévisions, il y aura l'aménagement de modules de jeux et de jeux d'eau. Cet investissement répond à l'action 5.4 de notre planification stratégique.

Tel que déjà annoncé, nous réservons une somme de 50 000 \$ pour l'aménagement d'un troisième verger urbain. Les deux premiers (Le Vigneron et rue Marchand) ont connu un immense succès. Nous souhaitons continuer dans cette voie et développer davantage le concept.

Nous aménagerons également en 2021 le parc de la Forêt-Boréale. Pour ce faire, nous procéderons, en 2020, à des consultations publiques et à l'élaboration des plans et devis pour un montant de 30 000 \$.

Nous aménagerons un lien piétonnier et des espaces verts dans le Boisé laurentien. Le plan d'aménagement sera réalisé en 2020 pour un montant de 7 000 \$, et nous prévoyons faire les travaux en 2021.

Tous ces aménagements répondent à l'action 5.4 de notre planification stratégique. La Ville de Drummondville, qui compte 45% de couvert boisé, est extrêmement fière de pouvoir dire que nous sommes une des villes ayant le plus haut pourcentage de terrain couvert d'arbres.

Réfection de parcs

Toujours dans la même vision de notre planification stratégique, la Ville procédera à la réfection du parc Guillemette en y installant des modules de jeux 0-5 ans pour un montant de 40 000 \$.

Un montant de 35 000 \$ sera affecté à l'ajout d'équipements pour les modules de jeux dans différents parcs.

Nous continuerons d'installer des buvettes extérieures en 2020 à différents endroits. Les commentaires des citoyens sur ces installations sont extrêmement positifs. Nous espérons que ces buvettes encourageront la population à transporter une bouteille d'eau réutilisable avec eux. Entre 2018 et 2020, la Ville aura installé près d'une vingtaine de nouvelles buvettes sur son territoire.

Finalement, nous affecterons 70 000 \$ à notre Plan d'intervention contre l'agrile du frêne en 2020. On le sait tous, cet insecte affecte une grande partie de nos forêts, et ce phénomène est présent partout au Québec. Bien évidemment, nous restons à l'affût des derniers développements pour contrer ce phénomène et ce montant servira justement à doter la Ville d'un plan solide pour y faire face.

Plateaux sportifs extérieurs

Chaque année, et ce, pour les 3 prochaines années, la Ville procédera à la réfection d'un terrain de balle. L'ordre de la réfection et la sélection des terrains reste encore à définir, mais nous affectons déjà un montant de 50 000 \$ en 2020 pour réaliser cet objectif.

Dans la perspective où nous souhaitons recevoir les Jeux du Québec – Été 2022, nous développerons une piste de vélo de montagne dans le secteur Saint-Joachim, plus

précisément dans la Forêt Drummond. La majeure partie de cette piste sera sur les terrains appartenant encore à la Ville et nous prévoyons financer cet aménagement par la subvention à recevoir des Jeux du Québec.



SERVICE DES ARTS, DE LA CULTURE ET DE LA BIBLIOTHÈQUE

À Drummondville, nous sommes fiers de mettre en place une panoplie d'initiatives visant à développer notre richesse collective. Nous avons la chance d'évoluer dans une communauté au sein de laquelle l'art et la culture occupent une place de choix. Il est donc tout à fait pertinent pour la Ville d'inclure des sommes dans son budget d'investissements pour diverses actions visant à bonifier et solidifier l'offre culturelle de Drummondville. D'ailleurs, la Ville dévoilera bientôt sa Politique culturelle, qui a été réalisée autant par les élus que par des citoyens.

Un montant de 40 000 \$ sera affecté à la réalisation d'un projet de conteneurs culturels en 2020.

Nous souhaitons également mettre en valeur la pierre tombale du fondateur de la Ville, Frederick George Heriot. Nous réservons un montant de 5 000 \$ à ce projet en 2020.

Un montant de 55 000 \$ sera investi dans les travaux de réfection urgents du manoir Trent en 2020.

LOISIRS ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

La Ville contribuera à la construction de deux parcs-école en collaboration avec la Commission scolaire des Chênes (CSDC). Nous investirons un montant de 50 000 \$ et la CSDC contribuera à la hauteur de 100 000 \$ pour les parcs des écoles Saint-Pierre et Christ-Roi en 2020.

Au cours de l'année 2019, nous avons procédé à la modernisation de la piscine Woodyatt. En 2020, nous devons prévoir un montant de 50 000 \$ afin de procéder à l'achat de mobilier, de mur d'escalade, de jeux et d'équipements.

Dans le cadre du programme de maintien des actifs des centres communautaires, un montant de 150 000 \$ sera octroyé pour prévoir les prochaines réparations et mises à niveau. Les centres communautaires sont générateurs de cohésion sociale et favorisent le développement de Drummondville. Il est important pour la Ville que ces lieux soient en bon état et en bonne santé financière.

DIVISION DE L'INFORMATIQUE

Un total de 636 000 \$ est réservé pour divers projets de la Division de l'informatique. Par exemple, nous avons déjà débuté le déploiement du WIFI dans certains parcs et lieux de la Ville. En 2020, nous prévoyons déployer un réseau WIFI couvrant l'extérieur de la bibliothèque et le secteur de l'hôtel de ville.

MACHINERIE ET ÉQUIPEMENTS

Remplacements

En 2020, le remplacement de plusieurs machineries et véhicules est à prévoir pour les Services de sécurité incendie, travaux publics, génie, loisirs et approvisionnement. Le montant s'élèvera à 1 179 550 \$ et inclut, entre autres, le remplacement d'un camion 12 roues avec équipement de déneigement pour un montant de 351 000 \$.



Nouveautés

Le Service des travaux publics se dotera en 2020 d'un système G.P.S. à bord de ses divers véhicules pour un montant de 215 000 \$. Ce système permettra de mieux gérer les interventions des cols bleus et de limiter les déplacements inutiles. C'est un petit geste pour l'environnement et l'efficacité du service qui permettra aux citoyens d'avoir un meilleur service tout en réduisant nos émissions de gaz à effets de serre (GES).

Le Service se dotera également d'un souffleur sur remorque ainsi que d'un véhicule d'entretien pour la promenade Rivia pour un montant total de 62 500 \$. Comme mentionné lors de son inauguration en juillet dernier, la promenade sera accessible toute l'année, été comme hiver. Nous vous invitons à rester attentifs aux informations que le Service des communications mettra de l'avant dans les prochaines semaines concernant le bon fonctionnement de la promenade en période hivernale.

PROJETS SPÉCIAUX

En 2020, la Ville de Drummondville entreprendra des projets spéciaux ayant une valeur totale de 22 143 000 \$. Cependant, seulement 12 022 500 \$ seront à la charge de l'ensemble des contribuables. Près de la moitié du financement des projets spéciaux proviendra donc de subventions gouvernementales ou de contributions diverses.

Centre sportif Girardin

Les travaux du Centre sportif Girardin, tant attendu par la population drummondvilloise, commenceront en 2020 et un montant de 11 700 000 \$ est affecté à la portion des travaux de cette année seulement. Tel qu'annoncé en 2018, plusieurs subventions et contributions ont été accordées pour ce projet, provenant notamment du gouvernement et de la famille Girardin, qui feront en sorte que du 11 700 000 \$ affectés aux travaux de cette année, 6 048 000 \$ ne sont pas à la charge des contribuables.

Je suis particulièrement fier de la réalisation de ce projet qui a constitué un engagement phare de mon implication en politique municipale depuis 2013.

Fortissimo

Le projet continue d'avancer judicieusement. Le conseil municipal porte un intérêt particulier dans ce projet, entre autres en raison de son caractère unique au Québec. Drummondville souhaite être un exemple pour les autres villes québécoises en matière d'urbanisme et d'architecture, et nous avons la ferme conviction que ce projet nous le permettra.

En 2020, une somme totale de 400 000 \$ sera affectée à diverses démarches nécessaires dont, entre autres, la conception des plans et devis.

Conversion de l'éclairage au DEL

Tel que déjà annoncé en 2020, la Ville de Drummondville procédera à la conversion de son éclairage public actuel vers un éclairage au DEL. Ces travaux seront effectués par Énergère pour un montant de 3 275 000 \$. Bien que nous ne recevions aucune subvention ou contribution pour ce projet, nous considérons tout de même qu'il est à coût nul pour les Drummondvillois. En effet, au cours de la prochaine décennie, les économies d'énergie et d'entretien résultants de cette modification nous permettront de rembourser cet investissement. De plus, Énergère garantit que jusqu'au moment où nous aurons « compensé » notre investissement, l'entretien et le remplacement des ampoules se fera gratuitement.

Construction de la nouvelle usine de traitement de l'eau

Nous avons amorcé, tout récemment lors d'une séance publique, une étape de plus concernant la construction de la nouvelle usine de traitement de l'eau. En 2020, une somme de 1 250 000 \$ est affectée à la réalisation des plans et devis de la nouvelle usine.

Complexe de terrains de balle

Nous connaissons bientôt, en décembre, la décision finale de SportsQuébec pour la ville hôte des Jeux du Québec – Été 2022. En prévision de ces Jeux, et dans l'esprit de permettre à tous les citoyens de participer activement dans les différentes associations sportives, la Ville souhaite moderniser ses infrastructures sportives. J'annonce donc que la Ville entreprendra en 2020 des études géotechniques ainsi que les plans et devis pour un nouveau complexe de terrains de balle. La somme qui y est affectée pour 2020 est de 322 500 \$. Bien entendu, nous espérons pouvoir financer entièrement la construction de ce complexe par l'enveloppe budgétaire de 5 000 000 \$ octroyée par SportsQuébec.



Parc riverain Kounak

Plus d'un million de dollars seront affectés à l'aménagement du site actuel du parc riverain Kounak. Cet investissement s'inscrit dans la vision de la Ville de miser sur un de ses atouts majeurs qu'est la rivière Saint-François.

Revitalisation du quartier Saint-Joseph

On peut le dire, le parc Gérard-Perron est un franc succès. Autant les citoyens du quartier que de l'ensemble de la Ville n'ont que de bons mots pour ce Skateplaza. Nous avons même reçu de très bons commentaires de la part de personnes vivant un peu partout au Québec. Nous continuerons, en 2020, notre Plan de revitalisation urbaine intégrée de ce quartier avec 3 prochaines phases correspondant à la réfection de la rue Saint-Albert, le réaménagement des aires de stationnement autour du marché public ainsi que le réaménagement des rues périphériques, pour un montant total de 112 000 \$.

Construction d'un deuxième lieu de dépôt de neige usée

Nos hivers changent, alors nos installations doivent évoluer. En 2020, nous étudierons divers sites potentiels afin d'y construire un deuxième lieu de dépôt de neige usée. Cet investissement est nécessaire puisque l'an dernier, notre site actuel a été utilisé à 100%. Avec l'augmentation de la fréquence des tempêtes de neige ainsi que l'augmentation des quantités de neige durant l'hiver, nous n'avons d'autres choix que de chercher un deuxième site. Nous affectons donc 25 000 \$ afin de commencer ce projet.



Centre Marcel-Dionne

La modernisation du Centre Marcel-Dionne fait partie de notre Planification stratégique 2017-2022. En 2020, nous débuterons le projet et injecterons 2 500 000 \$ à la réalisation des plans et devis ainsi que la mise à jour de l'étude préliminaire.

Parc des Voltigeurs

S'inscrivant dans notre vision stratégique de développement du parc des Voltigeurs, des travaux de réfection y seront effectués ainsi que l'amélioration du site du manoir Trent. En 2020, un montant de 300 000 \$ est prévu pour les plans et devis des travaux du Parc ainsi qu'un montant de 45 000 \$ pour le Manoir. Dans un souci de conservation du patrimoine culturel, nous ne démolirons pas l'actuelle grange du manoir Trent. Nous procéderons plutôt à son démantèlement, nous permettant de conserver et réutiliser les matériaux d'origine pour sa reconstruction.

Parcs industriels

Drummondville est en constant développement. Les différents parcs industriels afficheront bientôt complets, et c'est signe que la Ville doit déjà se pencher sur un futur site potentiel. Le conseil octroie donc un montant de 100 000 \$ à l'étude d'un futur site ainsi qu'à sa mise en œuvre.

Desserte en infrastructures des nouvelles écoles

Lorsque de nouvelles écoles font leur apparition sur le territoire de la Ville, c'est signe que la population s'agrandit et que la situation économique de Drummondville va bien. Nous sommes donc à prévoir, dès 2020, des infrastructures pour desservir les nouvelles écoles. Nous débuterons par la nouvelle école qui sera située sur la rue des Tours.

Salle de spectacle multifonctionnelle au centre-ville

Il y a place à développer le secteur culturel au centre-ville. Plusieurs citoyens et commerçants nous en ont fait part, entre autres durant la tribune publique portant sur le centre-ville. C'est pourquoi, en collaboration avec la Maison des arts Desjardins Drummondville, la Ville affectera un montant de 100 000 \$ afin de concrétiser un projet de salle de spectacle multifonctionnelle au centre-ville.

TRAVAUX DE SECTEURS ET DE PROMOTEURS

Les travaux de secteurs sont des travaux ne touchant qu'une partie de la population, et dont ces derniers assument la grande majorité des frais qui y sont reliés. En 2020, la Ville effectuera pour une valeur de 6 152 700 \$ de travaux de secteurs et de promoteurs, et n'en paiera que 17%.

Par exemple, en 2020, nous prolongerons le réseau d'aqueduc pour les rues Monique/Bahl/Mercure et Gérard-Niquette. Ces travaux coûteront 2 936 300 \$, dont la Ville paiera seulement 396 000 \$.



TRANSPORT EN COMMUN

La Ville de Drummondville procédera à l'installation de 4 nouveaux abribus sur le réseau ainsi qu'à l'achat de bancs extérieurs et de poubelles. Nous améliorerons également certains points d'embarquement, le tout pour un total de 72 000 \$.

PLAN DE MOBILITÉ DURABLE

En 2020, nous procéderons à l'installation d'un système d'information aux passagers et d'un système de vente et de perception tarifaire à bord de nos autobus. Ce projet, qui totalise 460 000 \$, permettra d'offrir aux usagers des autobus un service digne de l'ère technologique dans lequel nous vivons.

CONCLUSION

Le budget d'investissements 2020 et le Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2020-2022 sont le reflet de la vision énoncée par la Ville de Drummondville dans sa Planification stratégique 2017-2022. De nombreuses orientations et actions de cette planification s'y retrouvent et se concrétiseront au cours des prochaines années.

Nous sommes fiers de ce plan d'investissements qui vise d'abord la qualité de vie des Drummondvilloises et des Drummondvillois, de même que le développement harmonieux et durable de notre collectivité.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2020-2021-2022

DESCRIPTION DU PROJET	TOTAL	2020	2021	2022
COMMUNICATIONS	225 000 \$	25 000 \$	125 000 \$	75 000 \$
EXPÉRIENCE CITOYEN	314 000 \$	204 000 \$	60 000 \$	50 000 \$
INFORMATIQUE	1 544 400 \$	636 400 \$	525 000 \$	383 000 \$
URBANISME	1 265 200 \$	267 600 \$	117 600 \$	880 000 \$
GÉOMATIQUE	10 000 \$	10 000 \$	0 \$	0 \$
SERVICE À LA VIE CITOYENNE	72 600 \$	57 600 \$	15 000 \$	0 \$
TOTAL ADMINISTRATION	3 431 200 \$	1 200 600 \$	842 600 \$	1 388 000 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE - INCENDIE	160 000 \$	55 000 \$	65 000 \$	40 000 \$
INFRASTRUCTURES	50 806 567 \$	11 553 217 \$	15 599 850 \$	23 653 500 \$
EAU POTABLE ET EAUX USÉES	9 091 100 \$	2 130 000 \$	3 779 900 \$	3 181 200 \$
ÉDIFICES	6 213 545 \$	1 006 450 \$	2 363 550 \$	2 843 545 \$
PARCS, ESPACES VERTS ET TERRAINS SPORTIFS	7 124 000 \$	1 589 000 \$	2 537 000 \$	2 998 000 \$
BIBLIOTHÈQUE	80 000 \$	0 \$	80 000 \$	0 \$
CULTURE	290 000 \$	100 000 \$	110 000 \$	80 000 \$
LOISIRS	1 402 000 \$	260 000 \$	642 000 \$	500 000 \$
MACHINERIE ET ÉQUIPEMENTS	4 527 800 \$	1 457 050 \$	1 529 000 \$	1 541 750 \$
SOUS-TOTAL INCLUANT ADMINISTRATION	83 126 212 \$	19 351 317 \$	27 548 900 \$	36 225 995 \$
PROJETS SPÉCIAUX	23 453 700 \$	12 022 500 \$	8 767 200 \$	2 664 000 \$
COURS D'EAU	946 000 \$	293 600 \$	344 200 \$	308 200 \$
TRAVAUX DE SECTEURS ET PROMOTEURS	1 035 300 \$	1 035 300 \$	0 \$	0 \$
TOTAL	108 561 212 \$	32 702 717 \$	36 660 300 \$	39 198 195 \$